

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vaux et l'activité des instituteurs fribourgeois. Le congrès de St-Imier a démontré, au contraire, par son vain apparat, que la cause de l'instruction n'est pas toujours liée à l'emphase des mots et aux réputations usurpées. Enfin le Congrès de Winterthour a démontré à son tour, que le *Lehrerverein* veut faire de l'école l'instrument d'un parti et une machine de guerre au service des persécuteurs de la religion, réalisant ainsi la parole prononcée par M. Weber devant le Conseil national, lorsqu'il recommandait l'adoption de sa proposition tendant à la centralisation complète de l'école primaire : « Messieurs, ce ne sont pas vos lois, vos décrets, vos mesures de rigueur qui vaincront le catholicisme ; si vous voulez le vaincre, chassez-le de l'école. »



CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Voici les noms des élèves de l'Ecole normale qui viennent de recevoir leur brevet de capacité :

MM. Bise, Elie, de Murist ; Bochud, Rodolphe, de Villarepos ; Bugnon, Alphonse, de Macconnens ; Corboud, Nicolas, de Surpierre ; Delabays, Julien, du Châtelard ; Duc, Joseph, domicilié à Sémsales ; Ecoffey, Emile, de Villars-sous-Mont ; Fisch, Pierre, de Prez-vers-Noréaz ; Fontaine, Maxime, de Fétigny ; Fornerod, Ignace, de Dommidier ; Jaquet, Louis, de Villarvolard ; Jaquet, Placide, d'Estavannens ; Losey, Alfred, de Montborget ; Perroset, Placide, de Neyruz ; Risse, Alphonse, de La-Roche ; Thierrin, Eugène, de Cheiry, et Voltery, Louis, d'Aumont ; Blanchard, Nicolas, de Tavel, et Bæriswyl, Jean, d'Alterswyl.

Ont obtenu le brevet d'institutrices : M^{lles} Forney, Irène ; Devaud, Mélanie ; Uldry, Marie ; Python, Marie ; Dellion, Adélaïde ; Vondäniken, Virginie ; Pasquier, Lucie ; Badoud, Marie ; Pégaitaz, Aurélie ; Pittet, Augustine ; Allaman, Madeleine ; Maradan, Joséphine ; Joye, Euphrosine.

— Le Conseil d'Etat a fait les mutations suivantes dans le personnel enseignant pendant le mois de septembre :

M. Ch. Graf, de Heutlingen, à l'école réformée d'Heitenried ;

M. Wyss, Jacob, à l'école réformée de St-Antoine ;

M. Crausaz, instituteur à Middel.

M. Levet, Alexandre, de Rue, instituteur à Granges (Attalens), a été nommé au poste de professeur et surveillant à l'école normale d'Hauterive.

WINTERTHOUR.—Le 7, le 8 et le 9 septembre, l'association des instituteurs protestants allemands (Lehrerverein) se trouvait réunie en congrès. Les membres se sont prononcés, presque à l'unanimité, pour l'établissement d'une école primaire *fédérale*; les exercices militaires seraient obligatoires et l'enseignement religieux interdit, à moins qu'il ne consiste à nier l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme et le libre arbitre, et à professer que l'homme descend du singe. Le casque allemand et le sabre remplaceraient le crucifix à l'école, et le matérialisme serait la base de toute éducation. Quiconque n'adopte pas ce nouveau système d'éducation est condamné d'ors et déjà comme ennemi de la Suisse et du progrès.

BAVIÈRE.—Une société catholique d'éducation, qui se propose de multiplier les écoles élémentaires, s'est réunie récemment dans la petite ville d'Amberg. Cette association compte 4,500 membres répartis en 52 sociétés locales. Ses deux organes principaux, l'un, le *Journal des écoles*, compte 2,500 abonnés, l'autre *Monica* ou la Mère chrétienne, 15,000 abonnés; la société a établi aussi diverses bibliothèques à l'usage de ses membres et du public. C'est ainsi que le clergé catholique favorise *l'obscurantisme* en Bavière.

Des curés de plusieurs villes sont les membres les plus influents et les plus actifs de l'association.

ANGLETERRE.—Dans une lettre pastorale collective, les évêques de la province de Westminster déclarent n'avoir entrepris l'œuvre de la formation d'un collège de hautes études en Angleterre qu'après l'encouragement donné par le Saint-Père, dans une lettre écrite de sa propre main. Ils rappellent ensuite les efforts tentés, avant le rétablissement de la hiérarchie, par les vicaires apostoliques pour remplacer les écoles anciennement fondées par les catholiques et qui leur avaient été ravies par Henri VIII. On avait réussi à fonder d'abord quatre grands collèges.

Depuis le rétablissement de la hiérarchie, un cinquième collège a été établi par les Jésuites, sans compter bon nombre d'établissements d'une importance moindre. Mais il manquait une université pour les hautes études. Les jeunes gens catholiques n'avaient d'autre alternative que de fréquenter l'université de Londres pour achever leurs études. C'est pour combler cette lacune qu'ils ont fondé le collège en question. Ils rappellent à cette occasion les fatales conséquences qu'a eues en France et en Allemagne, un enseignement supérieur où la foi ne garde pas la suprématie.

La librairie **BAUDÈRE**, à Bulle, toujours fournie d'un grand assortiment de livres et de matériels d'école est recommandée à MM. les Instituteurs et aux Commissions d'école.